

JOURNEE CONSACREE AUX PROBLEMES DE LA DEMOCRATIE, DE LA SOVERAINETE, DU DEVELOPPEMENT ET DES ELECTIONS

L'Académie Malgache, après avoir tenu des travaux de réflexions sur la Démocratie en 2023, sur la Violence et l'Insécurité en 2024, et sur la Gouvernance et la Décentralisation en 2025, compte organiser une journée consacrée aux problèmes des Elections suite à la dernière communication sur la thématique : « *Le contentieux électoral malgache* » (L. Andrianirina, 2026). Cette courte séance de la session plénière du mois de juin a provoqué moult questions et interrogations de la part du public.

Par ailleurs, le contexte actuel de Refondation du pays dont l'ambition est de revoir l'efficience de toutes les institutions, nous oblige à produire de nouvelles idées et de nouveaux paradigmes pour sortir des sentiers battus. D'ailleurs, l'articulation de toutes ces thématiques n'a pas encore été prise en compte. L'organisation des élections est-elle une fin en soi, ou est-elle une procédure pour exiger des objectifs en adéquation avec les nouvelles tendances du XXI^e siècle quand l'ordre mondial a véritablement changé.

La problématique est donc de penser les élections à l'intérieur des grandes questions contemporaines. Quel type de démocratie et quelle gouvernance pourraient servir de guide pour les futurs candidats, quand en théorie la démocratie s'adresse plutôt à la participation de l'Individu, alors que notre société est encore tissée de regroupements communautaires qui ont voix au chapitre ? Auquel cas comment repenser la démocratie substantive dans le cadre des élections ? (Fondation de l'Innovation pour la Démocratie, A. Mbembe, 2024).

Comment aborder les nouvelles technologies informatiques dans l'organisation technique, dans la production de normes, et surtout d'éthique et de morale ? Les réseaux sociaux sont toujours en avance par rapport aux réactions de l'Etat régalien. L'on peut déjà anticiper l'explosion des revendications postélectorales. Comment faire face aux intrusions des grandes puissances, quand on sait que des élections ont été « manipulées », voire même annulées dans certains pays ? Auquel cas le concept de SOVERAINETE, l'essence même des élections, semble être de plus en plus bafoué.

Il nous faut donc aller au-delà des slogans habituels, des promesses sans lendemain, et des réactions émotionnelles primaires jouant sur la sensibilité des citoyens.

Toutes ces questions nous semblent fondamentales si nous voulons obtenir de la crédibilité dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Quel candidat pourrait assurer la souveraineté de notre pays devant l'appétit des puissants pour nos richesses minières ?¹Nous avons également

¹ Document sur le:

PARADIGME CONSTITUTIONNEL

DU PROPRIÉTAIRE SOUVERAIN DES RESSOURCES NATURELLES

Hydrocarbures · Minéraux · Ressources extractives

Fondements juridiques — Mise en œuvre contractuelle — 2026

Ce principe est reconnu et protégé par le droit international coutumier (AGNU Rés. 1803/1962, 3171/1973, 3281/1974 — Charte des droits et devoirs économiques des États). Les contrats d'exploitation n'emportent aucun transfert de propriété sur la ressource elle-même.

créé tantôt UN FONDS SOUVERAIN pour sécuriser nos patrimoines et richesses. Avons-nous un narratif national pour ce sujet précis et permettant d'assurer notre développement ? Comment faire comprendre à tous que le chemin sera difficile et semé d'embûches sans faire de la sinistrose, tout en ayant la capacité de proposer des solutions viables et acceptables ? Comment cultiver la transparence, car le plus souvent dans beaucoup de cas, la situation postélectorale, après l'installation d'un nouveau président, peut aboutir à des signatures inacceptables pour l'opinion publique engageant le pays dans des situations tragiques.

Au regard de toutes ces nouvelles considérations, les élections ne peuvent pas être seulement des mécanismes de neutralité, elles ne sont que des procédures permettant de placer le pays dans un nouvel orbite de cercle vertueux si nous voulons vraiment acter une rupture et aller plus sereinement vers cette mondialisation de plus en plus prégnante, et renouveler nos politiques publiques.

Ainsi, l'Académie lance un appel à manifestation d'intérêt pour toutes ces problématiques articulées. Les propositions admises seront présentées sous forme de panels. Elles peuvent être écrites en français et en malgache. Chaque présentation se fera en une dizaine de minutes.

THEMATIQUES :

Objectifs des élections

Quels types d'élections ?

Démocratie et élections

Gouvernance et contentieux électoral

Souveraineté et Développement comme résultats

ORGANISATION

La journée se tiendra à l'Académie Malgache Tsimbazaza, Rue Fernand Kasanga le 24 juillet 2026. Elle est ouverte aux universitaires, aux responsables étatiques, aux ONG, et au grand public.

NOM ET Prénom :

Adresse mail et téléphone :

Titre de l'intervention à déposer auprès du secrétariat de l'Académie avant le 15 juillet :

malagasyacademy@gmail.com

rencontres.acnals@gmail.com

Participation : 40 000 ar pour le déjeuner

JOURNÉE DE REFLEXIONS

« Élections, démocratie, souveraineté et développement : Quels nouveaux paradigmes pour Madagascar ? »

Rapport d'introduction : « Les élections au XXI^e siècle : entre démocratie, souveraineté et développement »

PANEL 1 – Finalités et systèmes électoraux

(Pourquoi et comment organiser les élections dans le cadre de la refondation ? : Avant le scrutin - conception du système)

1. Les modèles électoraux face aux défis contemporains

Question : Comment faire en sorte que les systèmes électoraux permettent de répondre aux défis actuels de Madagascar en matière de stabilité politique, de représentativité et de développement ?

2. Les élections comme levier de transformation de l'État

Question : Comment repenser le rôle des élections pour qu'elles deviennent un outil de transformation de l'action publique, et non plus seulement une simple formalité destinée à assurer l'alternance politique ?

3. Innovations et modernisation du système électoral

Question : Quelles innovations institutionnelles, technologiques ou territoriales pourraient renforcer la crédibilité, l'inclusivité et l'efficacité du système électoral malgache ?

PANEL 2 – Démocratie et élections

(Quelle démocratie les élections doivent-elles servir ? : pendant le processus démocratique)

1. Démocratie et légitimité

Question : Comment concilier les principes universels de la démocratie représentative avec les réalités socioculturelles et communautaires propres à la société malgache ?

2. De la démocratie procédurale à la démocratie substantive

Question : Comment faire pour que les élections garantissent une démocratie substantive, c'est-à-dire fondée sur une participation citoyenne active, la confiance et la redevabilité ?

3. Démocratie à l'ère du numérique

Question : Comment les nouvelles technologies et les réseaux sociaux redéfinissent-ils les conditions de l'expression démocratique et de l'intégrité de l'information dans le processus électoral ?

PANEL 3 – Gouvernance, contentieux et redevabilité électorale

(Comment garantir la crédibilité et la responsabilité du processus électoral ? Du scrutin à l'exercice du mandat)

1. Gouvernance électorale et confiance institutionnelle

Question : Comment renforcer la confiance des citoyens envers les institutions chargées d'organiser, de contrôler et de traiter les élections ?

2. Le contentieux électoral au service de la démocratie

Question : Comment faire pour que le contentieux électoral devienne un véritable levier de consolidation démocratique plutôt qu'une source récurrente de crises politiques ?

3. La redevabilité électorale au-delà du scrutin

Question : Comment envisager la redevabilité électorale comme un processus continu – de suivi, d'évaluation et de reddition de comptes – des engagements pris devant les citoyens ?

PANEL 4 – Souveraineté et développement : quels résultats des élections ?

(À quoi doivent finalement servir les élections ? : impact des élections sur l'État et la société)

1. Les élections au service de la souveraineté nationale

Question : Comment les élections peuvent-elles contribuer à renforcer la souveraineté politique, économique, numérique et territoriale de Madagascar ?

2. Élections, gouvernance et développement

Question : Dans quelle mesure les choix électoraux influencent-ils la capacité de l'État à mener des politiques publiques favorisant un développement durable, inclusif et équitable ?

3. Evaluer les résultats des élections

Question : Quels indicateurs permettraient de mesurer la contribution réelle des élections à la stabilité institutionnelle, à la souveraineté nationale et au développement du pays ?

Composition de chaque panel :

- Un décideur ou haut fonctionnaire (CENI, HCC, ministère concerné par les élections) pour exposer les réalités institutionnelles
- Un universitaire-chercheur ou membre de l'Académie malgache pour apporter une analyse théorique et comparative
- Un acteur de la société civile ou un responsable politique pour partager l'expérience du terrain, les attentes citoyennes ou les contraintes de la compétition électorale

NB : Cette combinaison garantit un dialogue entre la théorie, la pratique et l'expérience, en adéquation avec l'objectif visé par l'Académie de faire émerger de nouveaux paradigmes utiles à la refondation des institutions.

Conférence de synthèse : « Quels nouveaux paradigmes électoraux pour une démocratie au service de la souveraineté et du développement de Madagascar ? »